



Séance du 9 avril à 14h

Présidée par Marc Aicardi de Saint-Paul

Sous la coordination de Jeanne-Marie AMAT-ROZE et Roland POURTIER, respectivement 5^e et 1^{re} section

Le facteur démographique dans les équilibres mondiaux

**« Démographie et émergence économique de l'Afrique subsaharienne ¹ »,
Jean-Pierre Guengant, Démographe, Directeur de recherche émérite, IRD**

Avec le début de la baisse de la fécondité et la nette amélioration des performances économiques de la région entre 2000 et 2014, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont pensé qu'ils pourraient bénéficier d'un premier dividende démographique du fait de l'importance de leur jeunesse et, dès lors, devenir des économies émergentes comme l'ont fait de nombreux pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est entre 1970 et 2000. Mais il faut rappeler que pour capter un premier dividende démographique, la fécondité doit baisser rapidement et entraîner une diminution importante des taux de dépendance, notamment une réduction de la proportion des enfants dans la population totale

Cette présentation analyse les défis que les pays d'Afrique subsaharienne devront relever afin de reproduire le miracle économique de l'Asie de l'Est et du Sud-Est dans un environnement culturel très différent et dans un contexte économique mondial qui n'a rien à voir avec celui de la période 1970-2000. Compte tenu de l'expérience de ces pays, la question posée est donc : peut-on, faut-il accélérer la transition démographique des pays d'Afrique subsaharienne pour que ces pays puissent bénéficier d'un dividende démographique et devenir des économies émergentes ?

Trois grands courants de pensée existent à ce sujet. Le premier met en avant le fait que le développement économique à lui seul permettra de résoudre le problème démographique, ce qui reprend en fait l'un des slogans des anti-malthusiens lancé lors de la conférence internationale sur la population et le développement de Bucarest en 1974, à savoir « le développement est le meilleur contraceptif ». Le deuxième courant met en avant le rôle premier de l'éducation dans le changement des comportements reproductifs et la réalisation de la transition démographique. Le troisième courant que l'on peut qualifier de néo-malthusien recommande la mise en place de programmes efficaces de planification familiale seuls capables de réduire la croissance démographique des pays en développement, jugée excessive et considérée comme le principal obstacle à leur développement.

¹ Cette présentation s'appuie sur le livre de John F. May et Jean-Pierre Guengant « Démographie et émergence économique de l'Afrique subsaharienne » publié en novembre 2020 par l'Académie Royale de Belgique dans sa collection « L'Académie en poche » (disponible en français et en anglais).



Compte tenu des niveaux toujours élevés de fécondité et des faibles niveaux de développement qui caractérisent toujours la majorité des pays d'Afrique subsaharienne, la question posée ici est de savoir si oui ou non ces pays seront en mesure d'accélérer leur transition démographique, de capter un premier dividende démographique et de devenir des économies de marché émergentes dans les prochaines décennies. Cela n'est pas impossible si les pays combinent certains éléments des trois courants de pensée cités précédemment, c'est-à-dire si les pays mettent en œuvre simultanément des politiques visant à la fois à promouvoir la croissance économique, de meilleurs niveaux d'éducation et de santé, et une large utilisation consentie de la planification familiale conduisant à des familles de taille plus réduite et donc à une maîtrise progressive de leur croissance démographique actuelle.

1 — La démographie de l'Afrique subsaharienne : une trajectoire démographique unique très différente de celle des autres régions du monde

Lorsque l'on parle d'Afrique subsaharienne, on ne doit jamais oublier qu'il s'agit de 48 pays indépendants qui certes ont de nombreux points communs, mais qui peuvent aussi être très différents les uns des autres.

Il est important de replacer l'histoire démographique de l'Afrique dans le temps long, c'est-à-dire depuis le début du 16^{ième} siècle qui a marqué le début de « l'économie-monde » (définie par l'historien Fernand Braudel) qui pour l'Afrique correspond aux premières implantations européennes sur les côtes africaines et au démarrage de la traite négrière transatlantique qui est venue s'ajouter à la traite orientale qui, elle, a duré jusqu'à la fin du 19^{ième} siècle.

Les estimations disponibles sur la croissance démographique des diverses régions du monde depuis 1500 mettent en évidence une moindre croissance de la population de l'Afrique subsaharienne par rapport aux autres régions du monde jusqu'à la fin du 19^{ième} siècle ² (Fig.1).

Si la croissance de la population européenne a été globalement relativement forte jusque dans les années 1950, on doit noter qu'elle est restée en gros de l'ordre 1,0% par an, avant de décroître par la suite. Mais les années 1950-1960 ont été les années dites de « l'explosion démographique du tiers-monde », avec en particulier jusqu'en 1973, année du premier choc pétrolier, une croissance démographique nettement plus forte de 2,2% à 2,6% par an pour l'Asie, l'Amérique latine et l'Afrique subsaharienne. Toutefois, la croissance démographique s'est ralentie en Asie et en Amérique latine à partir du milieu des années 1970, suite en particulier à la mise en œuvre de politiques de population et de programmes de diffusion de la planification familiale visant à maîtriser leur forte croissance démographique. Celle-ci sera finalement de l'ordre de 1% par an entre 2000 et 2020. En Afrique subsaharienne au contraire, la forte croissance démographique des années 1970 n'a pas baissé, elle a même augmenté pour atteindre 2,7% par an entre 2000 et 2020. Cette croissance exceptionnelle, supérieure à 2,5% par an depuis plus de 50 ans, a été interprétée comment un « grand rattrapage » par

² Sources: (1) 1500 à 1913, MADDISON A., *Growth and Interaction in the World Economy: The Roots of Modernity*, Washington, DC : The AEI Press, 2005; (2) 1950 à 2010, UNITED NATIONS, *World Population Prospects: The 2019 Revision*, New York, NY : United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, 2019.



rapport à la plus faible croissance antérieure. Il s'agit là d'un phénomène tout à fait unique dans l'histoire de l'humanité.

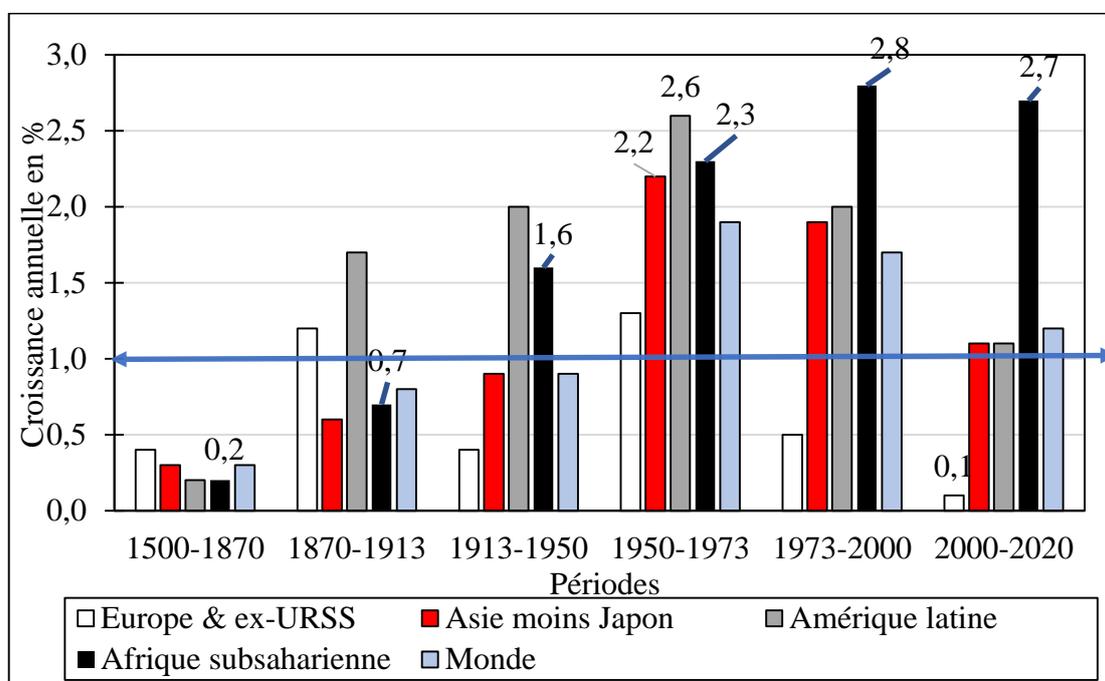


Fig. 1 : Croissance annuelle moyenne de la population des grandes régions du monde entre 1500 et 2020 (en %)

L'évolution particulière de la population de l'Afrique subsaharienne est le résultat d'une transition démographique « décalée » par rapport à celles observées dans les autres grandes régions du monde. Comme on le sait, la transition démographique est le passage de niveaux élevés de mortalité et de natalité non maîtrisés à des niveaux plus bas, maîtrisés. Mais ce processus est étalé sur des périodes très différentes selon les régions et les pays. Il commence par une baisse de la mortalité suivie d'une baisse de la fécondité, ce qui provoque au début de la transition une augmentation de l'accroissement naturel de la population. La transition démographique est maintenant achevée ou quasi achevée dans la majorité du pays du monde, sauf en Afrique subsaharienne. Elle a ainsi duré : plus ou moins une centaine d'années pour nombre de pays européens et leurs colonies de peuplement, avec comme on l'a vu une croissance de l'ordre de 1% par an ; et entre 30 et 50 ans pour la plupart des pays d'Asie et d'Amérique latine avec une croissance démographique maximum d'environ 2,5% par an. En revanche, en Afrique subsaharienne considérée globalement, la transition démographique n'est pas encore achevée, et elle pourrait encore s'étaler sur plusieurs décennies dans de nombreux pays, ce qui conduirait à la poursuite d'augmentations exceptionnelles de leurs populations.

2 — Projections de population et perspectives socio-économiques

C'est dans un contexte de mortalité certes toujours élevée mais qui a considérablement diminué au cours des dernières décennies, et d'une fécondité toujours forte d'environ 5



enfants par femme, que les Nations unies ont projeté en 2019³ plus ou moins un doublement de la population d'Afrique subsaharienne d'ici 2050, c'est-à-dire pratiquement « demain ».

La poursuite de la forte croissance démographique de la région est le résultat de dynamiques démographiques différentes selon les pays. En Afrique de l'Ouest, tous les pays, sauf le Cap-Vert et le Ghana, ont toujours en 2020 des niveaux estimés de fécondité supérieurs à 4 enfants par femme, avec un maximum de 7 enfants par femme au Niger suivi par le Mali avec 6 enfants par femme. Les pays d'Afrique centrale ont aussi une fécondité toujours élevée : notamment la République Démocratique du Congo, le Tchad et l'Angola où la fécondité reste autour de 6 enfants par femme. Toutefois, en Afrique de l'Est la baisse de la fécondité est plus avancée dans certains pays comme le Kenya, mais aussi le Rwanda et l'Éthiopie où des baisses relativement rapides ont été observées ces dernières années. Mais aucun pays n'a encore vraiment achevé sa transition démographique, sauf Maurice où la fécondité est de 1,4 enfants par femme, et les Seychelles où elle est de 2,5 enfants par femme. En Afrique australe par contre, la fécondité est inférieure à 3 enfants par femme dans les cinq pays de la région, sauf en Namibie (3,4 enfants) et on peut considérer qu'ils sont tous sur le point d'achever leur transition démographique, notamment l'Afrique du Sud avec 2,4 enfants par femme.

Au-delà de la variante moyenne des projections 2019 des Nations unies, considérée souvent à tort comme l'hypothèse la plus probable, qui estime à 2,1 milliards d'habitants la population de l'Afrique subsaharienne en 2050, contre 1,1 milliard en 2010, il convient plutôt de comparer les résultats des variantes haute et basse de ces projections. La variante haute anticipe en 2050 une fécondité de 3,6 enfants par femme contre 2,6 enfants par femme pour la variante basse, deux hypothèses qui peuvent être cependant considérées aujourd'hui comme relativement optimistes.

Compte tenu de l'hypothèse de poursuite de la baisse de la mortalité, mais aussi du doublement attendu du nombre de personnes en âge de procréer (à cause de la jeunesse de la population), la population de la région va continuer à augmenter fortement d'ici 2050 en dépit des baisses de fécondité projetées. En effet, avec la variante haute, la population de la région en 2050 serait de 2,3 milliards, contre 1,9 milliard avec la variante basse, soit une différence de 400 millions. Ces 400 millions de personnes sont la différence entre les survivants des naissances survenues entre 2020 et 2049 de la variante haute d'une part, et les survivants des naissances 2020-2049 de la variante basse d'autre part (Figure 2). Il s'agit donc de 400 millions d'enfants et de jeunes de moins de 30 ans à l'horizon 2050, ce qui implique avec la variante basse moins de dépenses pour la santé maternelle et infantile et les soins obstétricaux d'urgence attachés à la forte fécondité, et aussi moins de dépenses pour la scolarisation des enfants, notamment au primaire du fait du ralentissement de l'augmentation du nombre de naissances annuelles, qui avec la variante haute devrait continuer à doubler dans les 30 ans à venir.

³ UNITED NATIONS, *World Population Prospects: The 2019 Revision*, New York, NY : United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, 2019.

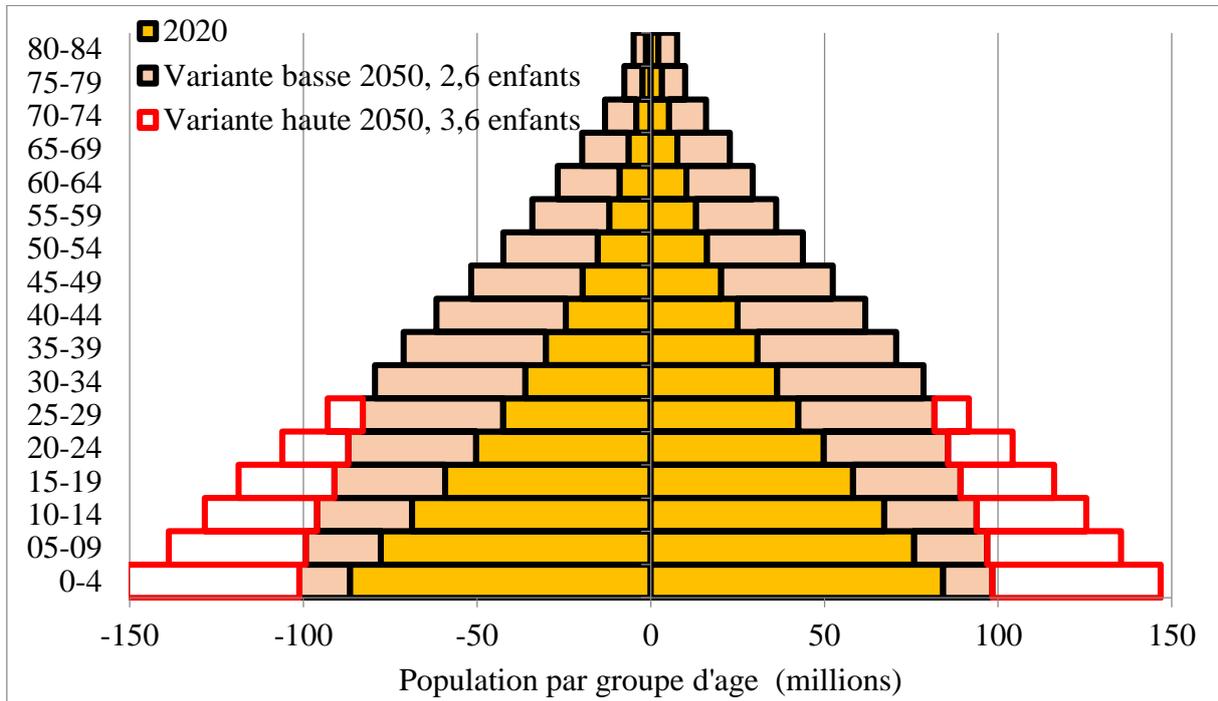


Fig. 2 : Pyramides des âges de la population de l'Afrique subsaharienne en 2020 et 2050, selon les variantes basse et haute des projections 2019 des Nations unies

Le changement de structure par âge associé à la variante basse implique ainsi une augmentation plus importante de la population active par rapport à l'augmentation plus modeste de la population dépendante (les moins de 15 ou 20 ans et les 65 ans et plus). Par conséquent, davantage de travailleurs sont en mesure de générer un « surplus économique », à condition qu'ils aient accès à un emploi rémunéré. C'est ce surplus économique potentiel qui est appelé « premier dividende démographique ». Les ressources supplémentaires générées doivent être utilisées pour le financement d'investissements productifs et la création d'emplois décents pour les très nombreux jeunes qui vont se présenter sur le marché de l'emploi dans les 30 prochaines années. Elles doivent aussi servir à l'augmentation de la productivité des travailleurs au travers l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés au secondaire, en formation professionnelle et dans le supérieur. Les enjeux associés à la capture du premier dividende démographique rendue possible par une baisse plus rapide de la fécondité sont donc importants, même à 30 ans d'échéance, ce qui contredit quelque peu l'idée d'inertie démographique qui en fait s'applique surtout à l'évolution de la population totale.

Concernant les perspectives économiques des divers pays de la région, il est difficile de faire des projections à ce sujet, d'autant plus que l'impact économique de la pandémie de COVID-19 en 2020 a entraîné un recul par rapport au progrès réalisés ces 10 dernières années. Il est donc hasardeux de faire des projections pour le futur, en particulier pour les économies peu diversifiées dont les performances dépendent essentiellement de l'évolution des prix du pétrole et des prix des matières premières (essentiellement produits miniers), comme c'est le



cas pour le Nigeria, l'Angola et l'Afrique du Sud, qui représentent à eux trois la moitié du PIB de la région.

Par rapport à l'émergence, un groupe d'économistes africains⁴ a classé les pays de la région à partir d'une batterie de critères (qui inclut l'espérance de vie à la naissance mais pas les niveaux de fécondité et la croissance de la population) en pays « émergents », « au seuil de l'émergence », « potentiellement émergents » et en « autres pays ». Selon ce classement, seulement 9 pays représentant 10% de la population de la région peuvent être aujourd'hui considérés comme émergents. Il s'agit de pays où la fécondité est inférieure à 4 enfants par femme (sauf à Sao Tome et Principe et au Rwanda) qui ont achevé ou sont en bonne voie d'achever leur transition démographique (comme Maurice, l'Afrique du Sud ou le Ghana). Ensuite, le groupe des pays « au seuil de l'émergence » susceptibles d'émerger dans un avenir pas trop lointain compte également 9 pays, représentant 20% de la population de la région, parmi lesquels on trouve le Sénégal, la Tanzanie, le Kenya ... où la fécondité est généralement toujours supérieure à 4 enfants par femme. Enfin, les 30 pays restant se répartissent en 20 pays qui disposent de ressources et de capacités importantes mais qui ne sont pas encore en mesure de les mobiliser pour l'émergence, et 10 pays dont les performances ne les placent pas aujourd'hui sur la voie de l'émergence.

3 —Dynamiques de population et développement : la capture du premier et du second dividende démographique

Dans ce contexte, il est clair que les perspectives d'atteinte de l'émergence et *in fine* de développement des pays d'Afrique subsaharienne dépendront pour une part importante du rythme futur de baisse de leur fécondité, même si les économistes accordent peu de place, voire aucune place, à la dimension démographique dans le processus de développement des pays.

Pourtant, c'est largement grâce à la baisse rapide de leurs niveaux de fécondité, de 6-7 enfants par femme à moins de 3 enfants (voire à moins de 2 enfants dans de nombreux pays) que les pays émergents ont bénéficié d'un premier dividende démographique. Le processus est le suivant : dans un premier temps, la baisse rapide de la fécondité entraîne une diminution du nombre de personnes à charge (notamment les jeunes). De ce fait, le PIB par tête augmente « mécaniquement » (car il y a une proportion moindre d'inactifs au dénominateur). S'ouvre alors une « fenêtre d'opportunité démographique » de 30 à 40 ans pendant laquelle le PIB total et le PIB par tête augmentent à cause des dépenses moindres nécessaires pour les jeunes dépendants et de l'augmentation de la production grâce à des actifs plus nombreux et mieux formés. Enfin, avec le vieillissement de la population, la fenêtre d'opportunité de capture du premier dividende démographique se ferme, mais un deuxième dividende démographique est possible si les nouveaux retraités ont accumulé des biens et une épargne qui est utilisée pour de nouveaux investissements productifs.

⁴ OBEMA, *Les pays africains classés selon le nouvel Indice de l'Émergence en Afrique 2017*, N. I. : Observatoire pour l'émergence en Afrique (OBEMA), 2018.

Lorsque l'on compare les évolutions respectives des croissances démographiques et des PIB par tête (en dollars constants) des quatre grandes régions du monde : Asie de l'Est et du Sud-Est, Asie du Sud, Amérique latine-Caraïbes et Afrique subsaharienne, il apparaît clairement que la forte croissance démographique de cette dernière région depuis 1960 a été un frein à sa croissance économique, mais encore plus à l'augmentation du PIB par tête de ses habitants (Figure 3).

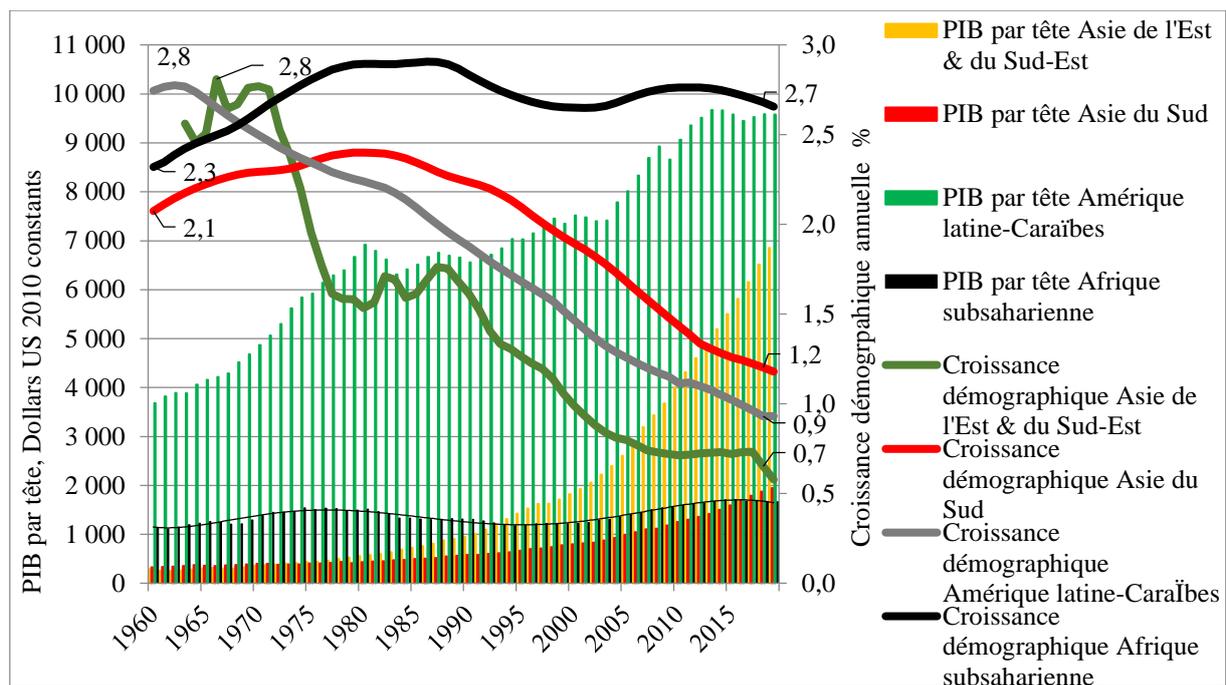


Fig. 3 : PIB par tête et croissance démographique dans quatre grandes régions en développement, 1960 à 2019
Source : BANQUE MONDIALE, *Indicateurs du développement dans le monde. Databank*, Washington, DC : Banque mondiale, 2020.

Ainsi, au début des années 1960, ces quatre grandes régions avaient toutes des croissances démographiques supérieures à 2% par an, mais des PIB par tête très différents : près de 4 000 \$ pour l'Amérique latine-Caraïbes, 1 100-1 200 \$ pour l'Afrique subsaharienne, près de 300 \$ pour l'Asie du Sud et du Sud-Est, et 300-350 \$ pour l'Asie du Sud, soit pour ces deux régions 3 à 4 fois moins que le PIB par tête de l'Afrique subsaharienne.

À la fin des années 2010, les croissances démographiques des trois premières régions étaient deux à trois fois moins moindres qu'au début des années 1960 et se situaient aux alentours de 1% par an. En revanche, la croissance démographique de l'Afrique subsaharienne avait augmenté au cours de cette période pour atteindre 2,7% par an. Parallèlement, le PIB par tête de l'Amérique latine-Caraïbes, soit près de 10 000 \$, avait été multiplié par deux fois et demie et il restait le plus élevé des quatre régions considérées. Mais venaient ensuite le PIB par tête de l'Asie de l'Est et du Sud-Est : près de 7 000 \$ soit plus de 20 fois son niveau du début des années 1960, et celui de l'Asie du Sud : environ 2 000 \$, soit près de 6 fois plus qu'au début des années 1960, une performance moindre explicable par une baisse de la croissance



démographique plus tardive et moins rapide qu'en Asie de l'Est et du Sud-Est. Par contraste, le PIB par tête de l'Afrique subsaharienne à la fin des années 2010 restait inférieur à 1 700 \$, soit seulement 50% de plus qu'au début des années 1960, et il était devenu le PIB par tête le moins élevé des quatre régions considérées ici.

4 — Déclin de la fécondité planification familiale et droits reproductifs

La réduction de la croissance démographique en Afrique subsaharienne passe par une maîtrise de la fécondité associée à une augmentation rapide de l'utilisation de la contraception. En fait, il convient d'abord de créer une importante demande pour des familles moins nombreuses, ce qui passe par l'éducation des femmes et leur réelle autonomie, ceci afin de réaliser dans les pays de la région la « révolution contraceptive », c'est-à-dire arriver à l'utilisation de la planification familiale par 60% à 80% des femmes en union, comme c'est le cas actuellement dans la plupart des pays émergents.

Toutefois les oppositions et les réticences à la planification familiale demeurent vivaces en Afrique subsaharienne. Chez nombre de politiques, leaders traditionnels et religieux, une population nombreuse reste vue comme un atout favorable au développement. Par ailleurs, le maintien d'une forte fécondité depuis de nombreuses années n'est pas vu comme un problème, d'autant plus qu'une famille nombreuse est généralement considérée socialement comme valorisante par les hommes comme par les femmes. La planification familiale est aussi souvent qualifiée d'imposition de l'Occident sur l'Afrique. Enfin, certains leaders considèrent que l'État n'a pas à intervenir dans les domaines de la reproduction et de la sexualité des couples, qui restent avant tout une affaire privée, et donc taboue.

Du côté de la population, nombreuses sont les personnes qui assimilent la planification familiale et la maîtrise de la fécondité à une limitation des naissances, ce qui est contraire aux traditions africaines et à la religion, qu'il s'agisse de la religion catholique ou de l'islam. Nombreuses sont aussi les personnes qui pensent que l'utilisation de méthodes contraceptives entraîne des maladies chez la femme, et même les rend stériles. Par ailleurs, pour de nombreux hommes l'utilisation de méthodes contraceptives favorise l'infidélité et le vagabondage sexuel des femmes mariées, et elle incite les jeunes garçons et les jeunes filles à avoir des rapports sexuels précoces hors mariage, ce qui est répréhensible socialement.

Ces réticences expliquent assez largement la faible demande exprimée en planification familiale dans la majorité des pays d'Afrique subsaharienne. La demande exprimée en planification familiale est en effet inférieure à 40% à 50% parmi les femmes en union dans de nombreux pays, c'est-à-dire deux fois moins que la demande observée dans les pays émergents. Cette faible demande (et faible utilisation) de la planification familiale est liée à un fort désir d'enfants, puisque les nombres idéaux d'enfants indiqués par les femmes en union lors des enquêtes démographiques et de santé réalisées en Afrique subsaharienne sont généralement supérieurs à 4 enfants, et il atteint même 9 enfants au Niger (et 13 enfants pour les hommes nigériens).



Selon nous, cette situation est imputable en grande partie aux campagnes de promotion de la planification familiale menées dans la plupart des pays depuis les années 1980. Au début du lancement des programmes de planification familiale, nombre d'acteurs ont alors pensé que pour contourner les réticences à la planification familiale, il était plus approprié dans le contexte culturel africain de faire la promotion de l'espacement des naissances et de ne pas parler de contrôle (limitation) des naissances comme cela avait été le cas notamment en Asie. Mais 40 ans plus tard, la planification familiale est toujours essentiellement présentée comme une méthode d'espacement des naissances, et finalement les nombres idéals d'enfants indiqués par les femmes lors des enquêtes n'ont pas beaucoup changé au cours des 30-40 dernières années. Ainsi, dans la majorité des pays de la région, la demande exprimée en planification familiale est de 60% à 80% pour l'espacement de naissances, alors que dans les autres pays d'Asie et d'Amérique latine pour lesquels on dispose de données, la demande exprimée se situe généralement entre 20% et 40% pour des raisons d'espacement, et le reste pour des raisons d'arrêt une fois le nombre d'enfants souhaité atteint.

C'est dans ce contexte que la planification familiale est essentiellement utilisée en Afrique subsaharienne pour des raisons d'espacement afin d'atteindre dans les meilleures conditions possibles un nombre idéal d'enfants toujours élevé, sans qu'il y ait véritablement de changement des normes natalistes qui prévalent toujours dans la région, notamment en milieu rural. Un changement d'approche des programmes actuels et de la promotion de la planification familiale apparaît donc nécessaire. Ces programmes pourraient ainsi insister non seulement sur les risques associés aux grossesses précoces et trop rapprochées, mais aussi sur les risques associés aux grossesses tardives et trop nombreuses, et mettre en avant le nombre d'enfants que les couples pensent être capables de nourrir, soigner, et éduquer correctement au travers la promotion de la contraception de retard à la première naissance, de la contraception d'espacement, mais aussi de la contraception d'arrêt une fois atteint le nombre d'enfants souhaités.

5 — Capter un premier dividende démographique : mettre en œuvre des politiques adéquates, créer un environnement favorable et renforcer l'engagement politique

Cependant, le chemin à suivre pour capter le premier dividende démographique ne se limite pas à la seule réalisation de la révolution contraceptive. Il implique en fait la mise en œuvre simultanée de plusieurs politiques et programmes se renforçant mutuellement.

L'objectif général reste bien sûr d'arriver à un mieux-être des populations des pays concernés. Mais globalement, la première condition à remplir pour capter le premier dividende démographique et accélérer l'atteinte de l'émergence, est de changer la structure par âge de la population (en diminuant la proportion des personnes à charge) pour permettre l'augmentation du PIB par tête et booster la croissance économique.

Pour arriver à cet objectif, il faut bien sûr un capital humain de qualité, c'est-à-dire une population en bonne santé et une population éduquée et bien formée à l'exercice d'emplois



modernes à productivité élevée (contrairement aux emplois du secteur informel et de l'agriculture traditionnelle qui constituent aujourd'hui la majorité des emplois).

Il faut aussi des politiques et programmes permettant aux femmes de participer pleinement à la création des richesses des pays, c'est-à-dire qu'elles ne soient pas principalement confinées au rôle de reproductrices, chargées des tâches domestiques et des soins aux enfants et aux seniors et reléguées à des emplois peu, voire non rémunérés (comme aide familiale notamment). Cela suppose dans de nombreux pays, non seulement des politiques et programmes de promotion de l'autonomisation des femmes, mais aussi dans de nombreux cas l'amélioration du statut de la femme, c'est-à-dire la suppression des obstacles légaux et sociétaux à son égalité avec les hommes (suppression des inégalités/discriminations en termes de choix du conjoint, d'héritage, d'accès à la terre, d'accès au crédit, d'accès à l'emploi et aux responsabilités économiques et politiques).

Pour conforter les bénéficiaires de ces diverses politiques et programmes concernant la santé l'éducation et l'autonomisation des femmes, il faut également que les pays aspirant à capter le premier dividende démographique et à devenir émergents créent un environnement global stable (politique, légal, administratif), et un climat favorable à l'épargne et aux investissements d'acteurs nationaux comme d'acteurs étrangers. Sans cet environnement favorable et une certaine stabilité des lois, règlements et pratiques, régissant l'activité économique et sociale des pays, l'impact des diverses politiques mises en œuvre ne peut être que modeste et non durable. On touche ici au délicat problème de la gouvernance.

Tout cela signifie que, non seulement les différentes politiques mises en œuvre soient bien articulées entre elles, mais aussi qu'elles bénéficient d'un engagement politique (et budgétaire) clair et résolu. Ceci est généralement le cas pour les politiques visant à l'amélioration de la santé, des niveaux d'éducation et des performances économiques, mais est plus rarement le cas pour les politiques visant à la maîtrise de la croissance démographique et de la fécondité. Ces conditions s'appliquent aussi aux actions visant à l'amélioration du statut des femmes, deux domaines sensibles, pour lesquels les engagements pris et les politiques adoptées relèvent souvent davantage de la déclaration d'intention que d'actions concrètes.

Pourtant, comme on l'a vu précédemment il est clair que la maîtrise de la croissance démographique et de la fécondité sont associées à de meilleures performances économiques, mais aussi sociales, et ce à nouveau grâce à la capture du premier dividende démographique. La Banque mondiale et le FMI ont réalisé à ce sujet en 2016, un classement de 192 pays et territoires par rapport à leur situation vis-à-vis du premier dividende démographique⁵. Ils ont ainsi distingué quatre groupes de pays :

⁵ Banque Mondiale et Fonds Monétaire International, *Objectifs de développement dans une ère de changement démographique. Rapport de suivi mondial 2015/2016*, Washington, DC : Banque mondiale et Fonds monétaire international, 2016.



Les pays post dividende démographique : il s'agit de 38 pays qui ont achevé leur transition démographique depuis longtemps, et qui ont aujourd'hui en moyenne 1,6 enfants par femme. 31 de ces pays sont classés comme pays développés selon la classification des Nations unies, et 7 pays/territoires sont classés comme pays moins développés, dont la Corée du Sud, Hong Kong, Singapour et Cuba. Le PIB moyen par tête de ces pays est d'environ 45 000 \$ et ils disposent d'un capital humain de qualité, puisque tous les enfants sont scolarisés au niveau secondaire, et que leur taux brut moyen de scolarisation dans le supérieur est de 77%.

Les pays qui finissent de capter le premier dividende démographique, soit 54 pays, sont pour la plupart classés comme pays moins développés, mais il s'agit généralement de pays considérés comme émergents (Brésil, Chine, Chili, Colombie, Malaisie, Thaïlande, Vietnam, Maroc, Maurice, Seychelles ...). Ces pays ont généralement achevé leur transition de fécondité avant 2000, et leur fécondité moyenne est aujourd'hui de 1,7 enfant par femme. Leur PIB moyen par tête est proche de 10 000 \$, et presque tous les enfants (91%) sont scolarisés au secondaire, et un sur deux (53%) est scolarisé dans le supérieur.

Les pays en phase initiale de capture du premier dividende démographique, soit 62 pays classés comme moins développés, dont la transition de fécondité n'est pas encore achevée, mais bien amorcée et qui devrait se poursuivre. Le nombre moyen d'enfants de ces pays est 2,5 enfants par femme, et leur PIB moyen d'environ 3 500 \$. Du fait de nombres toujours importants d'élèves à scolariser, les taux moyens de scolarisation sont plus faibles que précédemment avec des taux brut moyens de scolarisation de 75% au niveau secondaire et de seulement 32% dans le supérieur. Toutefois, grâce à la baisse récente importante de leur fécondité, la part de la population active dans ces pays augmente rapidement et le pourcentage de jeunes de moins de 15 ans diminue, et c'est ainsi que grâce à de bonnes performances économiques, plusieurs de ces pays peuvent être et sont souvent considérés comme émergents : Inde, Indonésie, Mexique, Turquie ... A noter qu'on trouve également dans ce groupe 12 pays d'Afrique subsaharienne, dont l'Afrique du Sud et les quatre autres pays d'Afrique australe, ainsi que le Cap-Vert, le Ghana, l'Éthiopie et le Rwanda.

Enfin, les pays pré-dividende démographique comprennent 38 pays dont 34 se trouvent en Afrique subsaharienne. Ce sont des pays à faible revenu par habitant, dont les principaux indicateurs les classent dans les pays à « faible développement humain ». La baisse de la fécondité dans ces pays s'est amorcée dans les années 1980-1990, mais elle est particulièrement lente, et la fécondité moyenne de ce groupe est de 5,1 enfants par femme. Le PIB moyen du groupe est d'environ 1 500 \$, et moins d'un jeune sur deux (42%) est scolarisé au secondaire, et moins de 10% (9%) dans le supérieur, soit trois fois moins que dans le groupe précédent.

Le maintien d'une forte fécondité dans les « pays pré-dividende démographique » a donc eu et continue d'avoir de nombreuses conséquences dans ces pays : maintien d'une pauvreté élevée et difficulté des pays à satisfaire les besoins essentiels d'une population en croissance très rapide, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et aussi de l'alimentation. De ce fait, la qualité de leur capital humain même si elle s'améliore, reste



encore loin d'être satisfaisante par rapport aux besoins de développement de ces pays qui ont besoin assez rapidement d'une main-d'œuvre importante mieux formée capable d'occuper des emplois requérant une haute technicité.

6 — Les pays d'Afrique subsaharienne peuvent-ils capter un premier dividende démographique et atteindre l'émergence économique ?

Avec le retour de la croissance économique entre 2000 à 2014 et l'amorce de la baisse de la fécondité dans la région, il est légitime de se demander si les pays d'Afrique subsaharienne peuvent reproduire l'expérience des pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est et devenir à leur tour des pays émergents.

La réponse à cette question est mitigée. En effet, le concept du dividende démographique a été formulé après une analyse *ex post* des déterminants du « miracle économique » asiatique entre 1970 et 2000, miracle expliqué dans une large mesure par les changements importants des structures par âge consécutifs aux baisses de la fécondité très rapides observées dans cette partie du monde au cours de ces 30 années.

Dans l'ensemble, de nombreuses conditions politiques doivent être remplies avant que tous les pays l'Afrique subsaharienne puissent profiter pleinement des avantages d'un premier dividende démographique. Avec des taux de croissance démographique qui se situent actuellement entre 2,5% et près de 4% par an dans deux-tiers des pays, il sera difficile d'augmenter rapidement et de manière significative les PIB par tête de ces pays. Avec une croissance moyenne de leur PIB par tête d'au moins 4% par an jusqu'en 2050, voire jusqu'en 2063 (horizon de la vision de l'Union Africaine : L'Afrique que nous Voulons), le PIB par tête de ces pays pourrait doubler tous les 15 ans environ, ce qui leur permettrait de rejoindre le groupe des pays dits « à revenu par tête intermédiaire supérieur »⁶. Une telle hypothèse de croissance économique sur la longue durée n'est pas invraisemblable pour plusieurs pays, mais elle reste actuellement purement spéculative.

À ce sujet, la comparaison de la contribution à la croissance du PIB par consommateur des premiers et deuxièmes dividendes démographiques dans différentes régions du monde entre 1970 et 2000 est édifiante (Figure 4).

⁶ C'est-à-dire dont Revenu National Brut par habitant est compris entre 4 036 USD et 12 475 USD, selon la définition de la Banque mondiale de 2016.

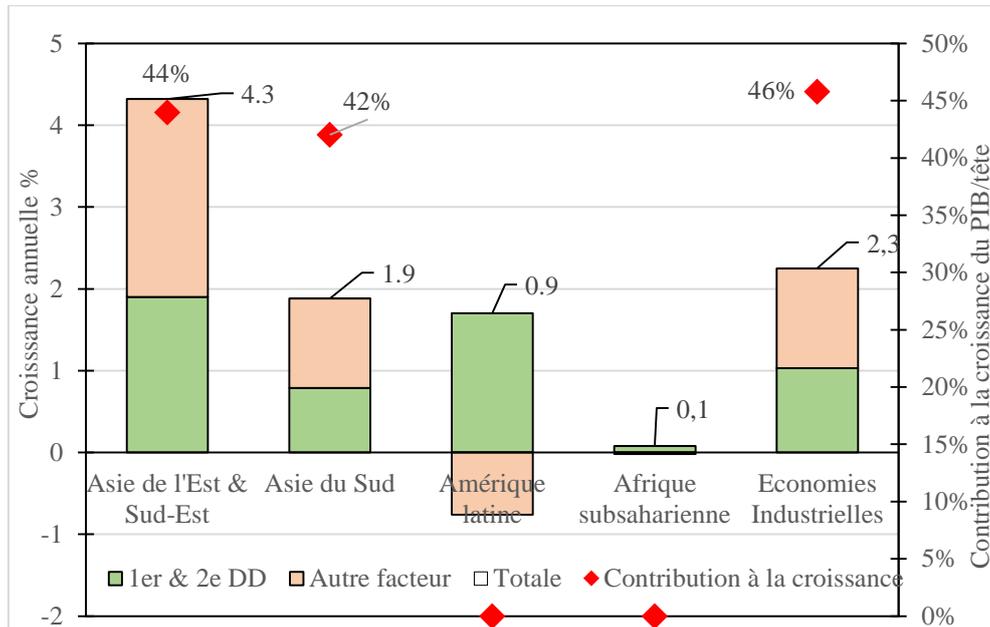


Figure 4 : Contribution à la croissance du PIB par consommateur effectif des premiers et seconds dividendes démographiques dans diverses régions entre 1970 et 2000

Source : adaptée de LEE R. et MASON A., « Les dividendes de l'évolution démographique », *Finances & Développement*, 2006, pp.16-17.

Entre 1970 et 2000, la croissance moyenne du PIB par consommateur effectif en Asie de l'Est et du Sud-Est a été de 4,3% par an, ce qui a permis un doublement du revenu des ménages tous les 15 ans. En Asie du Sud, la croissance a été moitié moindre (1,9% par an), mais dans les deux cas, la capture du premier et aussi d'un second dividende démographique explique selon les auteurs près de la moitié (44% et 42%, respectivement) de la croissance de leurs PIB par consommateur. Il en va de même pour les économies dites industrielles (toutes post dividende) mais cette fois-ci c'est la contribution du second dividende démographique à la croissance économique qui a été déterminante, ce qui suggère que, sous certaines conditions, le vieillissement de la population n'est pas nécessairement lié à un recul de la croissance des revenus des ménages. En Amérique latine cependant, le bénéfice que la région aurait pu tirer du premier et du second dividende démographique a été annulé par d'autres facteurs (en particulier des politiques économiques inappropriées et un contexte socioéconomique et politique défavorable). Pour l'Afrique subsaharienne, la croissance du PIB par consommateur a été insignifiante entre 1970 et 2000, et en fait la contribution du premier dividende démographique à la croissance du PIB par consommateur a été négative, à cause de l'augmentation au cours de cette période de la proportion de jeunes dans la population totale.

Au total, le concept de dividende démographique appliqué à l'Afrique subsaharienne soulève deux questions majeures. Tout d'abord, ce concept a été découvert et étudié après sa réalisation en Asie, notamment en Asie de l'Est et du Sud-Est, et ce dans un contexte politique et culturel particulier, avec un modèle de développement délibérément tourné vers l'exportation, et des politiques démographiques souvent autoritaires visant à « casser » rapidement la croissance démographique des pays. En Afrique subsaharienne, comme ailleurs dans le monde, il est hors de question aujourd'hui de recourir à des politiques



démographiques autoritaires et coercitives. Le modèle de développement adopté en Asie apparaît aussi difficilement transposable en Afrique subsaharienne, où il convient probablement de penser aujourd'hui plutôt à un modèle de développement davantage autocentré, s'appuyant sur le développement des villes moyennes et du marché intérieur et régional, parallèlement à une meilleure intégration dans l'économie mondiale grâce en particulier à un développement rapide de l'usage des nouvelles technologies. Dans un tel contexte, la possibilité de capter un dividende démographique en Afrique subsaharienne – où, dans la plupart des pays, la transition de la fécondité est loin d'être achevée – dépendra de la rapidité, non garantie, de la transition de la fécondité ainsi que d'autres facteurs. En fait, les estimations actuelles suggèrent plutôt que la transition en Afrique subsaharienne restera plus lente que ce qu'elle a été en Asie et en Amérique latine, et que la capture d'un premier dividende démographique dépendra davantage de la baisse des taux de dépendance que d'un taux réduit d'accroissement naturel qui restera longtemps élevé. Cependant, un dividende démographique plus important pourrait être obtenu grâce à une baisse plus rapide de la fécondité et par l'emploi plus productif d'une main-d'œuvre plus nombreuse, avec un accroissement du marché du travail formel et de la productivité des travailleurs.

Conclusions et Recommandations

Il convient d'abord de combattre résolument l'idée toujours répandue en Afrique subsaharienne, que « il n'y a de richesse que d'hommes », ainsi que les divers préjugés sur la place et le statut des femmes dans les sociétés africaines, et les préjugés sur la planification familiale imposée par l'Occident et porteuse de maladies, de stérilité et d'infidélité alors qu'aujourd'hui la grande majorité des utilisatrices de la planification familiale se trouvent en Asie et en Amérique latine.

Il convient aussi de convaincre les responsables politiques et acteurs du développement en Afrique subsaharienne que l'accélération de la transition démographique qui entraîne un ralentissement de la croissance du nombre d'enfants et de jeunes, aidera les pays à relever plus facilement les nombreux défis liés au doublement prévu de leurs populations d'ici 2050, en particulier le défi de l'amélioration des soins de santé, le défi de la qualité de l'éducation qui reste relativement médiocre ce qui ralentit la formation du capital humain et, enfin, le redoutable défi de l'emploi lié à l'arrivée inévitable de cohortes très nombreuses de jeunes sur le marché de l'emploi.

La capture du premier dividende démographique et l'atteinte de l'émergence sont envisageables pour tous les pays mais cela n'est pas automatique. Cela requiert la mise en œuvre effective simultanée de programmes et de politiques fortes visant à : 1) accélérer la transition démographique, condition initiale nécessaire pour capter le premier dividende démographique, 2) améliorer la qualité du capital humain et l'autonomisation des femmes, 3) accroître les performances économiques (via l'épargne et les investissements), 4) créer suffisamment d'emplois productifs et rémunérateurs notamment pour les jeunes et 5) avoir un environnement politique juridique et institutionnel adéquat et stable. L'engagement des autorités et de la société civile des pays pour la mise en œuvre réussie de ces programmes et



politiques doit être sans faille, continu et sans ambiguïté, ce qui n'est pas toujours le cas concernant la maîtrise de la fécondité, mais aussi concernant la levée des obstacles juridiques et autres à l'égalité des femmes.

Enfin, la promotion de l'accroissement de l'utilisation consentie de la planification familiale est une condition incontournable pour maîtriser la fécondité. Il est important à ce sujet de mettre en avant la responsabilité des parents à garantir à leurs enfants les meilleures conditions de leur arrivée à l'âge adulte, et aussi les risques associés non seulement aux grossesses précoces et rapprochées, mais aussi tardives et nombreuses. Il est important au total de promouvoir à la fois la contraception de retard (du 1^{er} enfant), la contraception d'espacement et la contraception d'arrêt, conduisant à des familles moins nombreuses, contrairement aux programmes actuels qui font généralement la promotion quasi exclusive de la contraception d'espacement.